

DIVERSIFIÉ

Avenir Flexible Modéré

Investissez dans un fonds de multigestion diversifié investi principalement sur les marchés de taux

Un fonds pour des investisseurs à court/moyen terme

Avenir Flexible Modéré est un fonds nourricier de Réactis Modération, fonds de fonds diversifié dont l'objectif est de **rechercher de la performance principalement sur les marchés de taux** (monétaires et obligataires de 50 à 90 % de l'actif net avec une sensibilité globale du portefeuille entre 0 et 5) et, de manière marginale, sur les marchés actions (exposition en actions internationales de 10 à 35 % de l'actif net).

L'Europe étant sa zone géographique prépondérante, votre FCPE a pour objectif de réaliser une performance proche de celle de la catégorie Morningstar Mixte Prudent Euro⁽¹⁾.

La durée de placement recommandée du fonds est de 2 ans au moins⁽²⁾.

(1) Destinés aux investisseurs de la zone euro, les fonds de la catégorie Morningstar Mixte Prudent Euro sont investis en obligations et actions avec une exposition actions maximum de 35% de l'actif net.

(2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

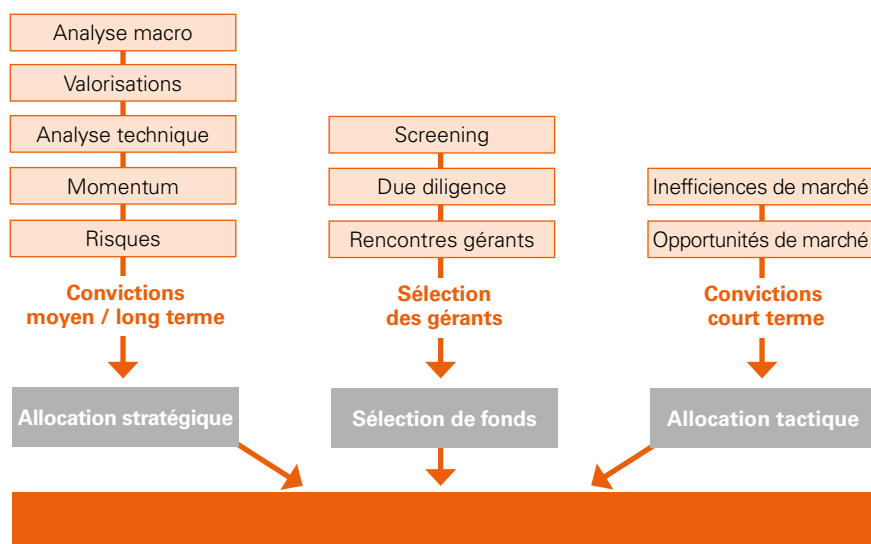
Bénéficiez d'une gestion de conviction

Concernant les convictions moyen/long terme, l'augmentation ou la diminution de l'exposition aux marchés actions constitue la principale stratégie, au-delà des stratégies de taux classiques (duration, souverains, crédit, inflation, etc.).

En fonction de ses convictions sur le court terme, l'équipe de gestion procède à **une allocation tactique par pays, secteurs et thèmes**. Cette allocation, basée sur les inefficiences et les opportunités de marché, est gérée de façon dynamique.

Au travers d'une **étude quantitative et qualitative**, les gérants-analystes sélectionnent les fonds susceptibles de délivrer de la performance sur chaque pays, thème, secteur et style de gestion qu'ils souhaitent privilégier.

L'équipe de gestion procède enfin à la construction du portefeuille en sélectionnant de manière rigoureuse les différents styles et supports de gestion. Cette construction consiste à définir un cœur de portefeuille correspondant à l'objectif de placement et des fonds satellites pour **diversifier les sources de performance**.



Les points clés

- Un fonds principalement investi sur les marchés de taux européens
- Une combinaison de 5 sources de diversification : pays, thèmes/ secteurs, gérants, styles et classes d'actifs
- Une gestion active de conviction

Focus

Avenir Flexible Modéré donne un accès à une sélection de fonds investissant sur les principaux pays européens.

La sélection de fonds repose sur un processus rigoureux, structuré autour des étapes suivantes :

- **la définition de l'univers d'investissement** : univers de 12 000 fonds coordonnés catégorisés ;
- **l'approche quantitative** : analyse des performances, de la volatilité et autres indicateurs ad hoc (suivi des déviations de performance et de processus notamment) ;
- **l'approche qualitative** : approfondissement du processus de gestion par les analystes / gérants (entretiens, conférences téléphoniques).

À partir de ces deux approches quantitative et qualitative, une synthèse est rédigée par les analystes pour chaque fonds présélectionné. La sélection finale d'un fonds sous-jacent doit être préalablement soumise en Comité Recherche et Sélection OPCVM, ainsi qu'à la validation du département Conformité, Contrôle Interne et Risques de Natixis Multimanager.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible,
rendement potentiellement
plus faible

À risque plus élevé,
rendement potentiellement
plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un OPCVM par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée de l'OPCVM, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur doit être mis à jour tous les 4 mois, le cas échéant.

Gestion des risques

Le fonds est soumis aux principaux risques suivants : risque en capital, risque de taux, risque de crédit, risque actions, risque lié à l'investissement sur les marchés émergents (exposition maximum de 7,5 % de l'actif net), risque lié à la poche alternative (jusqu'à 10 %) et risque de change.

Les équipes

Natix Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec plus de 3 millions de comptes gérés et 25 % de parts de marché⁽¹⁾. Depuis 40 ans, Natix Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Natix Multimanager, filiale de Natix Asset Management, est le centre d'expertise en multigestion de Natix. Avec 1,1 milliards d'actifs sous gestion au 30 juin 2012, elle bénéficie d'une expérience de plus de 10 ans. L'équipe est constituée de 30 collaborateurs⁽²⁾.

Le fonds Réactis Modération est géré par l'équipe multigestion « traditionnelle ».

(1) Source : AFG au 31 décembre 2011.

(2) Source : Natix Multimanager.

Contacts Natix Interépargne

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74*
pour les épargnants 02 31 07 74 00*

* coût d'un appel téléphonique non surtaxé

- **Par Internet** : www.interepargne.natix.com
- **Par courrier ou par fax** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Avenir Flexible Modéré
Univers d'investissement	Zone prépondérante Europe
Fonds de fonds	Oui
Fonds maître	Réactis Modération
Forme juridique	FCPE
Classification AMF	Diversifié
Société de gestion	Natix Asset Management
Délégué de la gestion comptable	Caceis Fastnet
Teneur de comptes conservateur des parts	Natix Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank
Date de création	15 février 2008
Devise	Euro
Indicateur de référence	Catégorie mixte prudent euro de Morningstar
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	10 €
Durée minimale de placement recommandée	2 ans au moins ⁽³⁾
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(3) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Commissions et frais

■ Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise :

- souscription à l'entrée : au plus égale à 1 % du montant du versement
- rachat à la sortie : néant

■ Commissions indirectes, à la charge du Fonds :

- souscription : néant
- rachat : néant

■ Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du Fonds :

0,51 % TTC maximum l'an de l'actif net du Fonds

■ Frais de gestion indirects, à la charge du Fonds :

1,20 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds maître Réactis Modération⁽⁴⁾

(4) Ces frais correspondent à la commission de gestion directe du FCP maître. Le FCP maître étant un fonds de fonds, il supporte les frais des fonds sur lesquels il est investi.

POINT D'ATTENTION

Ce document a un caractère non contractuel. Il est destiné à des clients non professionnels au sens de la MIF. Les risques et les frais relatifs à cet investissement sont détaillés au sein de la notice d'information/du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, la notice d'information/le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) devra vous être remis(e). Elle/Il est disponible sur le site www.interepargne.natix.com/epargnants. Ce document est produit à titre purement indicatif. Natix Interépargne et Natix Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Document rédigé en août 2012.